

**N° ECO/2021/12****Département de l'Yonne****Communauté de Communes  
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	29 janvier 2021	<b>Nombre de conseillers communautaires</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	29 janvier 2021	En exercice : 50 Présents : 40 Votants : 49

**Séance du jeudi 4 février 2021**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 4 février deux mille vingt et un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Evelyne TRES CARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS (arrivée à 19h35 sauf délibérations n° 1 à 4), M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS (sauf délibérations n° 7 à 9 car urgence téléphonique), M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, M. Yann LOISEAU, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

**ETAIENT ABSENTS :**

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT  
Mme Catherine DECUYPER, procuration à Mme Evelyne TRES CARTES  
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN  
M. Cyril HAGHEBAERT, procuration à M. Claude SCIBOZ  
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY  
Mme Frédérique COLAS, procuration à M. Nicolas SORET (arrivée à 19h35)  
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY  
M. Nicolas DEILLER, procuration à Mme Christine LEMOINE  
Mme Olga LIGAULT, procuration à Guy BOURRAS  
M. Guy GOUIN, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART  
Mme Isabelle CLAUDET, suppléée par Yann LOISEAU  
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

**SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND****Objet : Adoption d'un règlement d'intervention dans le cadre du fonds régional des territoires – Volet Investissement**

ECO/2021/12

Conseil communautaire du  
4 février 2021**Objet : Adoption d'un règlement d'intervention dans le cadre du fonds régional des territoires – Volet Investissement**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien et ses compétences,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 novembre 2020 ayant pour objet la délégation d'octroi des aides de la Région Bourgogne-Franche-Comté et d'autorisation d'intervention à la Communauté de Communes du Jovinien pour le Fonds régional des territoires délégué,

**Vu** les délibérations du Conseil régional en date des 25 et 26 juin 2020 et en date du 10 juillet 2020,

**Vu** la convention de délégation d'octroi des aides par la Région Bourgogne-Franche-Comté et d'autorisation d'intervention à la Communauté de Communes du Jovinien pour le Fonds régional des territoires délégué en date du 30 novembre 2020,

**Vu** la délibération du Conseil régional n°20AP.258 en date du 16 novembre 2020, transmise au Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté le 20 novembre 2020,

**Vu** la délibération de la Communauté de Communes du Jovinien pour l'adoption de l'avenant au Fonds régional des territoires délégué en date 17 décembre 2020,

**Considérant** qu'il y a nécessité de fixer les modalités et les conditions d'octroi de ces aides,

**Vu** le projet de règlement d'intervention du Fonds Régional des Territoires – Volet Investissement proposé par la commission développement économique et établi lors de sa réunion du 20 janvier 2021,

**Vu** le bureau communautaire et la conférence des maires du 25 janvier 2021,

**Vu** l'exposé du vice-président,

**Le conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le règlement d'intervention du Fonds Régional des Territoires – volet Investissement, annexé
- **DELÈGUE** à la commission développement économique l'instruction et l'octroi des aides.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce règlement.



Le Président

Nicolas SORET